

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 20 octobre 2015

L'an deux mille quinze et le 20 octobre, à 14 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 20/10/15-02	objet : Admission en non valeur de titres irrécouvrables
--	---

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Jean ROQUE, Marie Pierre SADOURNY, René OLIVE.

représentants de l'assemblée syndicale :

Alain GOT, Raymond LEMORT, Etienne MASO, Michel KLUSKA, Jean-Louis ALBITRE, Mireille REBECQ, Jacqueline ALBAFOUILLE.

Absents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Martine ROLLAND, Edith PUGNET, Michel, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY, Jean-Louis CHAMBON.

représentants de l'assemblée syndicale :

Corinne GAILLOT, Georges GRAU ayant donné procuration à Jacqueline ALBAFOUILLE, Christophe PAYROU, Sylvie TORRES, Katell MATET, Pierre AYLAGAS, Henri GEORGES, Yves BARNIOL, Charles CHIVILO, Thierry DEL POSO.

Le Président,

Informe le comité que le Comptable n'a pu recouvrer certains titres émis sur l'exercice 2013 d'un montant de 413,00 €.

Propose leur admission en non valeur.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,

Jean ROQUE



2015
2015